



PLAN D'ALIGNEMENT SUIVANT A.R. DU 19-05-1903
VALIDE PAR OCTROI PU DU 06-07-2018 PAR LA VILLE DE NAMUR

MODIFICATION DU PERMIS OCTROYE EN DATE DU 06/07/2018
(réf. dossier : DAU/AJ/PUNAM6762015)

- Partie Stabilité :**
- la réalisation d'une paroi de blindage à l'axe de pieux forés à tangents = Cette paroi est décalée et désolidarisée du bâtiment;
 - la réalisation de cette paroi sur une hauteur d'1 mètre pour avoir une protection locale d'éventuels petits éboulements;
 - l'échafage de talus pour descendre la pente du talus et augmenter la stabilité de celui-ci - pose d'un géotextile sur le talus qui permet à la végétation de s'installer.
- Partie architecture :**
- Implantation légèrement modifiée;
 - Simplification des volumes;
 - Suppression petites zones crépi ton gris moyen;
 - Suppression panneaux type "Natura" ton gris foncé uniforme;
 - Aménagements extérieurs réajustés en zone avant;
 - Aménagements terrasse maison voisine (parcelle E31H);
 - Création d'un escalier d'accès à la zone de copropriété.

- LEGENDE**
- FAÇADES :**
- 1 Façades crépées (41cm)
 - Crépé ton blanc (20cm)
 - Isolation EPS A1-0,034W/mK (20cm)
 - Bloc béton lourd (19cm)
 - Plafonnage (+1-1cm)
 - 2 Façades bardées (37cm)
 - Bardage ardoises artificielles, ton gris foncé
 - Laitex (20x20cm)
 - Contre latte (39x75mm)
 - Isolation PUR A1-0,022W/mK (14cm)
 - Bloc béton lourd (19cm)
 - Plafonnage (+1-1cm)
 - 3 Façades de briques (32cm)
 - Briques terre cuite, ton gris foncé uniforme (9cm)
 - Vide (3cm)
 - Bloc béton lourd (19cm)
 - Plafonnage (+1-1cm)
 - 4 Seuils des portes et des châssis coulissants accès terrasses en pierre naturelle, ton gris-bleu
 - 5 Bandeau en aluminium laqué, ton gris anthracite
 - 6 Panneau de bardage, ton gris clair
- TOITURES :**
- 16 Toitures principales (40cm)
 - Ardoises artificielles, ton gris foncé
 - Laitex / Contre-latte (7cm)
 - Pare-plus
 - Isolation LM entre chevrons A1-0,035W/mK (8cm)
 - Isolation LM entre fermes préfabriquées (à dimensionner par le fabricant) A1-0,025W/mK (min 20cm)
 - Pare-vapeur
 - Châssis métalliques (90x77mm)
 - Plaque de plâtre (24x25mm) E30
 - 17 Toitures terrasses
 - Dalle en béton, ton gris
 - Plus réglable
 - Membrane d'étanchéité
 - Isolation PUR A1-0,022W/mK (14cm)
 - Pare-vapeur bitume polymérisé
 - Chape de pente (min 3cm/1,5%)
 - Corniche dalle portante
 - 18 Gouttières en quart-zinc
 - 19 Tuyaux de descente en quart-zinc
 - 20 Rive en acier laqué, ton anthracite
 - 21 Sorties chaudières et ventilateurs Cv en matière synthétique, ton gris anthracite
- MENUISERIES EXTERIEURES :**
- 8 Châssis en PVC, DV 1.0 clair, ton gris anthracite
 - 9 Châssis en PVC, DV 1.0 clair, ton gris clair
 - 10 Châssis en aluminium, DV 1.0 clair, ton gris anthracite
 - 11 Porte de garage motorisée, ton gris anthracite
 - 12 Porte pleine en acier, ton gris
 - 13 Seuils en aluminium laqué, ton identique au châssis
 - 14 Carde-corps vitrés, feuille en verre de sécurité
 - 15 Encadrements balcons bardés en tôle laquée, ton identique ardoises, gris anthracite
- SYMBOLIQUE :**
- Limite de propriété
 - Plan d'alignement suivant A.R. du 19/05/1903 validé par octroi du PU du 06/07/2018 par la Ville de Namur
 - - - Terrain existant
 - - - Terrain projeté
 - Eau de pluie
 - Drain périphérique
 - Eaux usées
 - Ⓢ Extincteur à poudre polyvalente ABC
 - Ⓢ Robinet Incendie Armé (longueur 30m)
 - Démolitions
 - Existants
 - Remblais
 - Revêtement pierre
 - Blocs de béton lourd
 - Blocs d'assise béton cellulaire
 - Eléments béton préfabriqué
 - Prémaurs
 - Briques
 - Carreaux de plâtre
 - Béton coulé en place
 - Emplacement
 - Gravier
 - Isolant PUR / PUR / EPS
 - Isolant PUR / PUR / EPS
 - Terrasses dalles pierres
 - Zones graver
 - Zones pavés béton
 - Végétation arbustive
 - Végétation existante
 - NE xxx Niveau terrain existant
 - NP xxx Niveau construits
 - TO xxx Niveau construits
 - Tuyau de descente
 - Avaloir
 - Chambre de visite
 - Taque
 - Gaz
 - Poteau électrique



PROJET	Construction d'un immeuble de 14 appartements		
ADRESSE	Rue Saint-Martin à 5000 NAMUR Cadastré NAMUR, 2ème DIV, Section E1 n°321 et 325		
ARCHITECTE	Architecte Jonathan Renson srl Place de la Trinité n°15, 4000 Liège 0496 04 88 55 - j.enson@gmail.com	(Signature Architecte)	
MAITRE DE L'OUVRAGE	URBANO epfl - Groupe Diversis Quai de Rome n°51, 4000 Liège 04 252 84 07 - hq@diversis.be	(Signature Maître de l'ouvrage)	
OBJET	EXECUTION: Plan - Niveau 0		

Révision	Date	Statut	Modifications

Les documents restent la propriété de l'architecte. L'emprunteur utilisera les copies et les révisions.

Dessiné par:	DC	Echelle:	1/50	N° DOSS:	NOUVE	FEUILLE:
Couleur par:	JR	Date:	28/11/2022	AQ20	0	01/24